



Tous ensemble



Moi,  
quand je  
serai grande,  
j'aurai un  
salaire  
d'homme!

**26 % D'ÉCART DE RÉMUNÉRATION  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES,  
VOUS TROUVEZ ÇA NORMAL?**



Syndicat C.G.T. des Personnels du Département du Var  
390 Avenue des Lices - Toulon

Téléphone : 04.83.95.05.93 - Fax : 04.83.95.00.80 - Mail : [scgt@var.fr](mailto:scgt@var.fr)

# 5 propositions pour gagner l'égalité



## 1 SANCTIONNER LES EMPLOYEURS QUI DISCRIMINENT

60 % des entreprises ne respectent pas la loi qui impose de mettre en place un accord ou un plan d'action en matière d'égalité professionnelle. Pourtant seules 0,2 % d'entre elles ont été sanctionnées.

La loi doit être appliquée, mais aussi renforcée pour passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultat. Il faut, comme en Islande, sanctionner toutes les entreprises dans lesquelles il y a des discriminations de salaires et de carrière.

## 2 LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET LES TEMPS PARTIELS SUBIS

80 % des salarié·e·s à temps partiel sont des femmes, avec des salaires riquiquis et une flexibilité maximum (travail de nuit, le dimanche, horaires variables, amplitudes horaires énormes). Il faut instaurer un droit automatique au passage à temps plein, lutter contre les temps partiels de moins de 24 heures par semaine et majorer toutes les heures supplémentaires à 25 % et 50 %.

## 3 REVALORISER LES MÉTIERS À PRÉDOMINANCE FÉMININE

Les femmes sont concentrées dans les métiers du soin, des services, de l'éducation, du social... pour lesquels les salaires sont les plus faibles. Comment expliquer qu'à l'embauche, une sage-femme soit rémunérée 400 € de moins qu'un ingénieur hospitalier, alors qu'il s'agit du même niveau de qualification (bac + 5), de responsabilité et de charge physique et nerveuse ? Les qualifications doivent être reconnues et rémunérées à leur juste valeur. Les conditions de travail, notamment des ouvrières et des employées, doivent être améliorées.

## 4 PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET PROTÉGER LES VICTIMES

Au travail, 80 % des femmes disent être victimes de sexisme, 20 % de harcèlement sexuel, et ce sont 10 viols ou tentatives de viols qui ont lieu chaque jour. Quant aux 230 000 femmes victimes de violences conjugales chaque année, la première conséquence est souvent la perte d'emploi ou la placardisation.

Nous proposons :

- une heure annuelle et obligatoire de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles pour tout les salarié (sur le temps de travail) ;
- pour accompagner les victimes, la mise en place dans toutes les entreprises de référents violences et harcèlement, formés et indépendants de l'employeur ;
- la protection des victimes de violences contre le licenciement et les sanctions, et la mise en place de droits à congés et à aménagement de poste et d'horaire.

## 5 DES DROITS POUR LA MATERNITÉ ET LA PARENTALITÉ

Discrimination à l'embauche et dans la carrière, remarques sexistes ou désobligeantes, les témoignages recueillis par la CGT sur son site [vdmere.fr](http://vdmere.fr) démontrent que la maternité n'est toujours pas acceptée au travail.

Pour permettre à toutes et tous d'avoir des enfants et une carrière professionnelle, nous proposons de réduire le temps de travail, d'allonger et rendre obligatoire le congé paternité, d'allonger le congé maternité et de protéger les femmes enceintes au travail.

Il est urgent de mettre en place un service public de prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes pour permettre à toutes les familles d'avoir une prise en charge peu chère et améliorer la qualité de l'emploi dans ces secteurs précarisés et... féminisés.

# 3

# actions pour gagner l'égalité



## AGIR LE 8 MARS À 15 H 40

Le 8 mars, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. À 15 h 40, comme tous les autres jours, les femmes cesseront d'être payées. Pour protester contre les violences et les inégalités, la CGT et les associations féministes appellent à porter un ruban blanc et agir le 8 mars à 15 h 40. Toutes les infos sur [8mars15h40.fr](http://8mars15h40.fr).

# #8mars15h40



## S'ORGANISER ET SE SYNDIQUER

Pour se faire entendre, il faut que les femmes s'organisent collectivement. La CGT est un syndicat féministe qui fait de l'égalité entre les femmes et les hommes une priorité. Se syndiquer, c'est se donner les moyens d'agir sur son lieu de travail. C'est parce que 90 % des femmes islandaises sont syndiquées qu'elles ont gagné les lois les plus progressistes du monde. Faisons la même chose en France !

## TOUT SAVOIR SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Connaître ses droits, c'est pouvoir les défendre. Sur le site [egalite-professionnelle.cgt.fr](http://egalite-professionnelle.cgt.fr), retrouvez toute l'information sur vos droits, des vidéos pour comprendre l'origine des inégalités, les propositions pour y mettre fin, et des outils pour agir.



## LE DÉPARTEMENT DU VAR NE FAIT GUÈRE MIEUX

Un D.G.S., cinq D.G.A. Mais combien de femmes ? Une seule... 26 Directions, mais seulement 10 qui ont une femme à leur tête.



**Je souhaite rejoindre la CGT**

Merci de m'envoyer un bulletin d'adhésion



Nom : ..... Prénom : .....

Direction : ..... Service : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

# Séduction ? Oui,

# Violences : NON !

Comportement	Définition
Exprimer poliment dans un contexte adapté son envie de connaître une personne ou de la revoir, et respecter son éventuel refus	Séduction
Faire des blagues sur les blondes	Sexisme
Faire un commentaire sur le physique ou la tenue d'une personne qui n'a rien demandé ou qu'on ne connaît pas	Sexisme
Tenir des propos salaces	Harcèlement sexuel
Faire des commentaires sur les fesses ou les seins d'une personne qui n'a rien demandé	Harcèlement sexuel
Insister après un refus ou une absence de réponse	Harcèlement sexuel
Afficher des images à caractère pornographique sur son lieu de travail	Harcèlement sexuel
Envoyer des SMS ou mails sexuels à une personne qui n'a pas consenti à ce « jeu »	Harcèlement sexuel
User de sa position pour obtenir un acte de nature sexuelle	Harcèlement sexuel
Menacer une personne pour qu'elle accepte des avances	Harcèlement sexuel
Toucher/pincer les fesses/les seins en dehors d'un rapport mutuellement consenti	Agression sexuelle
Embrasser une personne par surprise ou contre son gré	Agression sexuelle
Plaquer une femme contre un mur en dehors de tout rapport consenti et mutuel	Agression sexuelle
Forcer une personne à effectuer une fellation	Viol
Introduire un objet dans l'anus ou le vagin d'une personne de force	Viol

*Stop aux violences  
sexistes et sexuelles !*

